

La Sarraz, le 13 décembre 2017

DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL AIEM

Le Comité de Direction de l'AIEM, agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 12 décembre 2017, le Conseil Intercommunal a pris les décisions suivantes :

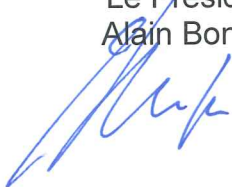
- Accepté le budget 2018
- Accordé le crédit de Fr. 214'900.00 et d'autoriser le Comité de direction à procéder aux travaux spéciaux d'étanchéité du réservoir des Alleveys à La Sarraz

Les électeurs peuvent consulter ces décisions au greffe municipal.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district aux conditions des **art. 112 et ss LEDP** dans les 10 jours suivant la publication dans la FAO du mardi 19 décembre 2017.

Au nom du Conseil Intercommunal AIEM

Le Président
Alain Bonzon



La Secrétaire
Eliane Fonjallaz

